

---

Adresse des administrateurs du département de la Loire-Inférieure félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du département de la Loire-Inférieure félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 375-376;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23025\\_t1\\_0375\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0375_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

vertu terrassera le crime, et la liberté triomphera toujours de ses ennemis. Continués de vouloir le bonheur du peuple. C'en est assés pour l'assurer. Recevés notre adhésion à toutes les mesures que vous venés de prendre. Elles ont pour but l'intérêt de la patrie. Elles suffisent pour vous mériter la confiance de tous les vrais républicains. Vive la République ! Vive la montagne, et périssent tous les traîtres ! S. et F.

GAYET (*v<sup>e</sup> présid.*), DARGAUD; Et. BAUDINOT (*agent nat.*), J. PERRIN, BONNY, LAURNIERE, J.P. SAULNIER (*secrét.*).

h'

[*Les sans-culottes composant le c. révol. de la comm. de Charolles à la Conv.; Charolles, 15 therm. II*] (1).

Législateurs,

Elle vient donc d'échouer, cette conspiration infâme qui devoit anéantir la liberté et couvrir la France d'un deuil général. Déjà les chefs de cette horde sanguinaire, les Robespierres, les Couthon, les Saint-Just, et tant d'autres mandataires infidèles et prostitués à la tyrannie, levoient leurs têtes audacieuses et désignoient leurs victimes. Déjà les glèves étoient levés; et c'étoit sur la Convention nationale que devoient se porter les premiers coups. C'en étoit fait de la liberté, et bientôt... Non, non ! Loin de nous cette idée révoltante. Nos ennemis fussent-ils encore plus nombreux, s'éleva-t-il encore des conspirations plus terribles, la République est impérissable. Elle sortira triomphante au milieu des plus grands écueils. Un grand peuple, qui a juré d'être libre, ne jure jamais en vain.

Courage, législateurs, continuez la carrière que vous avez si glorieusement commencée, et ne déposez la massue que la France ne soit entièrement purgée de tous ses ennemis. Tous les citoyens de notre district ont appris avec la plus vive indignation les projets liberticides des traîtres qui déshonoroient la représentation nationale. Ils vous offrent leurs bras, leurs vies et leurs fortunes. Tous sont prêts à marcher pour vous faire un rempart impénétrable de leurs corps. S. et F.

LAMBOROT, DESCHIEZAUX (*secrét.*), MONNET, JEANDEAU, BENOIT, P.L. GAYET (*secrét.*), VITRIEY.

i'

[*Les administrateurs du départ<sup>t</sup> d'Eure-et-Loir à la Conv.; s.l.n.d.*] (2).

Le nouveau tyran n'est plus. Le triumvirat est pulvérisé. Quel beau jour pour les patriotes ! Sauveurs du peuple, vous venés encore d'écartier la foudre qui menaçait vos têtes. La vertu opprimée triomphe aujourd'hui dans tout son éclat. Ses fers sont brisés, un air libre et pur anime tous les républicains. Citoyens représen-

tans, recevés, d'une administration fidèle, toute la reconnaissance que vous mérités. L'oppressur que vous avés foudroyé nous étoit à charge depuis longtems, et nous n'attendions qu'un mot de vous pour aller vous faire un rempart de nos corps. Quelle époque glorieuse dans la révolution ! Nous nous retrouvons libres. Le chêne planté sur le mont sacré, et dont un souffle impur avait comprimé la cime, vient de relever sa tête majestueuse. Nous allons jouir avec sécurité de son ombre tutélaire. Continués, représentans, vos illustres travaux. Continués-les jusqu'à la mort du dernier tyran. Le feu sacré de la liberté est inextinguible. Il brûle pour consumer tous les traîtres. Vive encore une fois, et vive à jamais la République et la Convention nationale !

J.B. LEVASSORT, GEORGES, ROUSSEAU, BARRE, VAILLANT, 2<sup>e</sup> BARRÉ (*secrét. g<sup>al</sup>*), Et. JUMENTIER [et une signature illisible].

j'

[*L'agence commerciale établie à Dunkerque*] (1), à la Conv.; *Dunkerque, 14 therm. II*] (2).

De nouveaux tyrans, enfants de l'hypocrisie et du mensonge, ont voulu obscurcir l'aurore de la liberté. La massue nationale a écrasé ces Cromwell et ces Catilina, et leur existence n'est plus qu'un songe. Grâce soient rendues à l'énergie républicaine de la Convention; sa grandeur, en ce jour d'allarme, marque sa force et son indivisibilité. Jamais la République ne périra, la Convention l'a juré; et tous les vrais Français ont répété ce serment solennel et l'ont gravé dans leurs cœurs. Vive la liberté ! Vive à jamais la République !

Les membres de l'agence : Th<sup>re</sup> THELU, François DEVINCK, LENCOU-BARÈME.

k'

[*Les administrateurs du départ<sup>t</sup> de la Loire-Inférieure, à la Conv.; Nantes, 14 therm. II*] (3).

Citoyens représentans,

Le tyran Capet, né sur le trône, l'a vu réduire en poudre sous ses pieds, et sa puissance colossale a été brisée par la foudre populaire. Des ambitieux n'ont point été épouvantés de cette catastrophe; ils ont entrepris de rétablir pour eux le trône qu'ils avaient aidé à renverser; mais ces Catilinas modernes, bien dignes des complices qu'ils s'étaient choisis, ont été anéantis par un seul regard des hommes libres. Sans mœurs, sans principes, sans conduite, ils ne pouvaient s'associer que des scélérats, et tout homme vertueux, ou seulement sensé, les repoussait avec dégoût.

(1) Nord.

(1) C 313, pl. 1 246, p. 16. Mention dans *B<sup>m</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) C 315, pl. 1 264, p. 10. Mention dans *B<sup>m</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) C 313, pl. 1 246, p. 15. Mention dans *B<sup>m</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) C 313, pl. 1 246, p. 14. Mention dans *B<sup>m</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>); *C. Eg.*, n° 721.

Le nouveau conspirateur, plus adroit ou mieux conseillé, avait pris soin de se revêtir des dehors les plus séduisants. Profondément hypocrite, c'était en prêchant la vertu, en la parant de tous ses charmes, qu'il s'attachait des partisans; c'était en offrant des consolations au malheureux qu'il voulait s'en faire aimer; c'était en se montrant le plus ardent défenseur de la liberté et des patriotes qu'il espérait les enchaîner.

Citoyens représentans, votre œil vigilant a percé ce masque trompeur; vous avez connu les traîtres : la patrie a été sauvée. Oui, elle est sauvée, et cette victoire, la plus utile et la plus glorieuse de toutes celles qu'a remporté la liberté. Le grand exemple de prudence, de courage, de dévouement et d'union que vient de donner la Convention nationale, établissent (*sic*) la République sur une base impérissable. Le tyran a vécu : vive la République ! Vive la Convention nationale !

GICQUEAU, BRILLAUD, HAUMONT, GRELIER (*secrét. g<sup>al</sup>*), PICOT, R.L. LUMINAIS, MINÉE, FONTRAUT (*présid.*).

## I'

[*Les juges et comm<sup>re</sup> nat. du tribunal du distr. de Port-Malo (1), à la Conv.; Port-Malo, 13 therm. II*] (2)

Citoyens législateurs,

Robespierre et partie de ses complices, ces monstres vômés par la nature, pour le malheur du peuple, sont démasqués... Ils ne sont plus...

Elles périront également, toutes ces factions qui, comptant sur leur puissance, veulent anéantir nos droits les plus sacrés, et la République triomphera; votre énergie, vos principes nous en sont de sûrs garants. Courage, représentans, suivez sans relâche les trames de ces complots affreux, et que le glaive national atteigne tous les coupables ! Parlez, et, à l'exemple de ces Parisiens qui, fidèles à leurs serments, ont sauvé la patrie, des milliers de patriotes s'élèveront pour défendre la représentation nationale et terrasser les ennemis du peuple.

Nous vous demandons, représentans, que ce jour à jamais mémorable dans les fastes de l'histoire, ce jour qui nous a conservé les vrais amis du peuple, soit mis au nombre des fêtes que les Français célébreront, chaque année, en l'honneur de la liberté. Vive la République, une et indivisible !

RENOUL (*présid.*), DUCOGNET, PROUST fils (*comm<sup>re</sup> nat.*) [et une signature illisible] (3).

## m'

[*La garde nat. de Rennes (1), à la Conv.; s.d.*] (2)

La main qui nous avait tracé les droits de l'homme voulait donc nous forger des fers ! Sur les débris des sceptres et des mitres, nous marchions encore une fois vers l'esclavage et le fanatisme ! La liberté, cette divinité si chère aux Français, elle allait être flétrie des honteuses empreintes de la servitude !

Non, courageux représentans d'une nation libre, vous étiez là : vous avez suivi, vous avez démasqué, vous avez puni les traîtres. Quels droits vous avez à notre reconnaissance ! Recevez-en donc aujourd'hui le témoignage le plus pur.

Mais que le glaive de votre justice ne se repose pas ! Qu'il frappe tous les ambitieux, tous les intrigants, qui, sous le voile d'une popularité dangereuse, tenteraient de nous asservir. Qu'ils disparaissent, les monstres, s'il en est encore, qui souillent les temples de l'égalité et de la liberté !

Nous avons du fer : Que les vils satellites des tirans mordent la poussière ! Vous êtes à votre poste : Que les ennemis de l'intérieur tremblent, ou plutôt qu'ils périssent ! S. et F.

Les membres composants le conseil d'administration de la garde nationale, MARECHAL (*adjud<sup>t</sup> maj. du 2<sup>e</sup> b<sup>on</sup>*), PERRIN (*command<sup>t</sup> en chef au 2<sup>e</sup> B<sup>on</sup>*), DUBOURG (*2<sup>e</sup> fusilier du 4<sup>e</sup> b<sup>on</sup>*), BARON (*fusilier*), LALLEMANT (*vétéran*), RICHER (*vétéran*), COHAN (*ss-lieut<sup>t</sup>*), F.R. PIGEON (*ss-lieut<sup>t</sup>*), POLLET (*fusilier*), BALLAND (*chef de b<sup>on</sup>*), CORBIERE (*fusilier*), LUCAS (*serg<sup>t</sup>-maj. de grenadiers*), BOUCAUT (*caporal-flourrijer*), LARCHER (*adjud<sup>t</sup> g<sup>al</sup> présid.*), MORO (*command<sup>t</sup> du 3<sup>e</sup> b<sup>on</sup>*), LE NORMANT (*fourrier*), MECULLON (*sous-lieut<sup>t</sup>*), Qu. BEAUPIN (*lieut<sup>t</sup>*), HAUDOUIN (*adjud<sup>t</sup>-maj. du 4<sup>e</sup> b<sup>on</sup>*), TODON (?) (*lieut<sup>t</sup>*), MAUBACK (*adjud<sup>t</sup>*), EON (*serg<sup>t</sup>-maj.*), LE GRAVEREND, J. ROUSSEL (*q[artie]r-m[âi]tre du 3<sup>e</sup> b<sup>on</sup>*), Jean BOULLIER (*cap<sup>e</sup>*), DEGAGE le jeune (*lieut<sup>t</sup>*), GUÉZOU (*sous-lieut<sup>t</sup>*), RAYMÉ (*q[artie]r-m[âi]tre du 2<sup>e</sup> b<sup>on</sup>*), L. TELLIER (*chef de légion*).

## n'

[*Le conseil défensif de la place de Verdun (3) à la Conv.; Verdun-sur-Meuse, 15 therm. II*] (4)

Enflammé[s] de patriotisme, nous avons été saisis d'horreur en apprenant les dangers que la Convention vient de courir. Son courage a encore une fois sauvé la patrie, et tous les amis de la liberté doivent lui en témoigner leur reconnaissance.

(1) Ille-et-Vilaine.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 13. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) En mention marginale : « renvoi au comité d'instruction publique ».

(1) Ille-et-Vilaine.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 9. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) Meuse.

(4) C 315, pl. 1 264, p. 8. Mention dans *B<sup>in</sup>*, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).